

Réserves de l'Île d'Ouessant

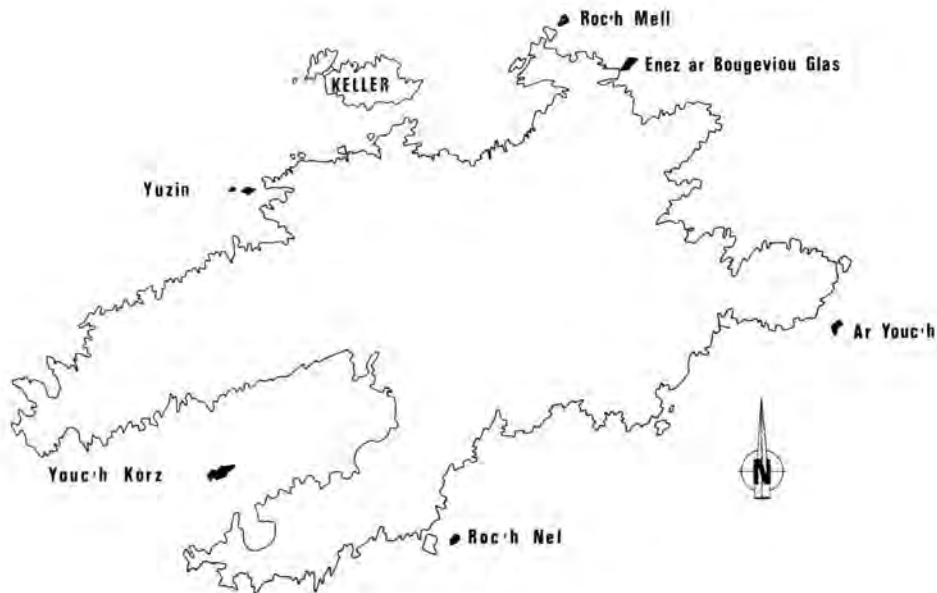
par Yvon GUERMEUR

Dernière terre bretonne avant l'Océan, isolée et protégée par une ceinture de violents courants, l'île d'Ouessant semble à première vue réunir toutes les conditions nécessaires à l'implantation et au maintien de belles colonies d'oiseaux marins : sécurité des sites potentiels peu ou pas accessibles à l'homme, proximité de zones de pêche de première importance, variété des habitats disponibles (falaises rocheuses, gazons littoraux, chaos rocheux). En dépit de tout cela, nous devons admettre que l'avifaune marine d'Ouessant est relativement décevante, tant d'un point de vue qualitatif que quantitatif. Aussi les réserves qui y ont été créées n'ont-elles pas le prestige de celles de l'Archipel de Molène, tout proche, que seule le fameux courant du Fromveur sépare des côtes sud de l'île.

Ces réserves, toutes situées sur le Domaine Public Maritime, ont été constituées, par location aux Ponts et Chaussées du Finistère, de sept îlots (1) dont la gestion scientifique a été confiée à la S.E.P.N.B. Il serait abusif cependant de prétendre que ces roches nécessitaient une protection légale : ici, pas de massacres d'oiseaux nicheurs, pas de surfréquentation touristique ni de projets routiers ou immobiliers. Nous sommes en présence d'un cas typique de protection de pure forme ne nécessitant ni garde ni panneaux ; la nature assure le gardiennage de la plupart des îlots alors que, sur les plus accessibles d'entre eux, les rares débarquements sont le fait de pêcheurs locaux qui ne cherchent nullement à nuire aux oiseaux — il les ignorent.

Les trois goélands — brun, argenté et marin — sont de très loin les espèces les mieux représentées à Ouessant où ils constituent le fond de l'avifaune marine reproductrice. Contrairement à ce qui s'observe un peu partout ailleurs en Bretagne, on ne retrouve pas de ségrégation nette des trois espèces selon l'habitat. Goélands bruns et argentés se partagent les pentes rocheuses et les sommets herbeux des îlots alors que le Goéland marin, hôte habituel des éminences d'où il domine l'ensemble de ses congénères, n'est pas aussi exclusif sur les roches d'Ouessant ; en particulier, il forme une très forte colonie (près de 200 couples !) sur le plateau de l'île Keller, dans un milieu occupé il y a quelques années par les goélands argentés. Il semble d'ailleurs y avoir une relation directe entre l'augmentation spectaculaire de ce *pillard* et la nette diminution constatée dans les effectifs des deux autres

(1) Voir carte.



Les réserves de l'île d'Ouessant.

espèces et, plus particulièrement, le goéland argenté dont les effectifs sont passés de 1 850 couples en 1969 à 450 couples en 1978 sur Keller alors que, dans le même temps, le nombre des goélands marins passait de 16 à 163 couples. Sur les îlots en réserve, où l'essor du goéland marin n'a pas été aussi spectaculaire que sur Keller, les effectifs des deux autres espèces ont néanmoins chuté très sensiblement.

Le quatrième Laridé ouessantin ne manque pas d'intérêt puisqu'il s'agit de la Mouette tridactyle, actuellement en pleine augmentation dans ses quelques colonies bretonnes. Après avoir occupé, de 1947 à 1951, l'îlot de Roc'h Mell, qui devait être par la suite mis en réserve, l'espèce avait totalement disparu d'Ouessant jusqu'à ces dernières années ; c'est sur Keller que s'est installée la nouvelle colonie, forte d'une quarantaine de couples en 1979. On peut souligner que si l'îlot de Keller n'est pas à proprement parler une réserve, l'accès y est soumis à autorisation des propriétaires, et que, de toute manière, les difficultés de la traversée sont une garantie de tranquillité pour les oiseaux. Les colonies d'oiseaux marins de Keller sont assurément les plus belles d'Ouessant et ne sont absolument pas menacées, ce qui devrait rassurer ceux qui peuvent déplorer qu'un tel site ne soit érigé en réserve.

Quant aux sternes, objet des préoccupations des ornithologistes protecteurs depuis une dizaine d'années, elles n'ont jamais été très nombreuses sur Ouessant. Des couples isolés de sternes caugek et arctique ont niché occasionnellement (sur les rochers de Yuzin en 1969), mais seule la Sterne pierregarin fait véritablement partie de l'avifaune de l'île. Jusqu'au milieu des années 1960, des colonies non négligeables ont existé, notamment sur Roc'h Nel où l'on dénombrait 70 nids en 1965. Dès 1969, il ne demeurait qu'une douzaine de couples, dont 9 sur deux des réserves (Roc'h

Nel et Yuzin). Dix ans plus tard, les sternes avaient disparu de ces îlots, mais quelques couples tentaient de nicher sur une roche accessible à basse mer en baie de Lampaul. La corrélation classique entre l'invasion des îlots par le Goéland argenté et la disparition des sternes n'est pas entièrement satisfaisante ici.

L'Huîtrier-pie se reproduit sur la quasi-totalité des roches et îlots d'Ouessant, quelques couples établissant leur nid sur la côte de l'île elle-même (Presqu'île de Pen-ar-Land et de Kadoran). A l'exception de Roc'h Nel, toutes les réserves en abritent un ou deux couples.

Le Pétrel tempête, minuscule oiseau pélagique, n'est jamais observé en raison de ses mœurs essentiellement nocturnes. Quelques couples nichent dans les anfractuosités de certains îlots comme Youc'h Korz et Ar Youc'h. Des recherches plus approfondies devraient permettre de le découvrir en d'autres points, notamment sur Keller. Un second Procellariiforme, le Puffin des Anglais, semblerait avoir niché dans le passé sur Keller si l'on en croit les pêcheurs qui lui ont donné le nom de Boutou Bahou, bonne onomatopée du chant nocturne de l'oiseau. La présence de quelques couples y a d'ailleurs été récemment confirmée. Quoi qu'il en soit, cet oiseau ne niche pas sur les îlots en réserve, pas plus que le Fulmar dont l'installation à Ouessant ne semble pas imminente.

On ne peut parcourir cent mètres de côtes sans apercevoir soit sur l'eau, soit en vol, l'un des oiseaux marins les plus caractéristiques des îles rocheuses élevées, le Cormoran huppé.



Dans l'Iroise, le Macareux moine est en limite sud de son aire de répartition.

(Photo Y. Bourgaut)

Cette espèce connaît actuellement en Bretagne une phase de prospérité et Ouessant n'échappe pas à cette tendance, à tel point que l'effectif du seul îlot de Keller en 1978 (123 couples) est plus de deux fois supérieur à celui de l'ensemble des îlots, roches et falaises d'Ouessant en 1969. Sur les réserves, aucune augmentation notable n'a été enregistrée, le total n'atteignant pas une vingtaine de couples, partagés entre Ar Youc'h (7 couples en 1979) et Youc'h Korz (10 couples en 1979).

Enfin, à tout seigneur tout honneur, Ouessant a le privilège d'abriter, pour quelque temps encore, deux des espèces les plus menacées de notre faune, le Petit Pingouin et le Macareux moine, tristes symboles des ravages occasionnés par les récentes marées noires. Alors que le Pingouin n'a jamais été connu que dans les falaises de Keller (encore 7-8 couples en 1969), le Macareux se maintient encore actuellement dans ses deux sites traditionnels, Keller et Ar Youc'h, dont les effectifs sont si bas que l'on doit envisager la disparition à court terme de l'espèce à Ouessant ; il ne demeurerait que deux terriers occupés sur Ar Youc'h en 1978, peut-être un seul en 1979, alors que sur Keller, il restait certainement moins de 5 couples en 1978. Il est hors de doute que les causes du déclin de cet oiseau ne doivent pas être recherchées exclusivement dans la pollution des mers par les hydrocarbures ; sans exclure l'hypothèse d'un retrait vers le nord de la distribution pour des raisons naturelles qui nous échappent, on peut retenir aussi des causes plus immédiates et observables, en particulier l'invasion des sites à macareux par les goélands ; sur le Youc'h, les goélands ont fait disparaître la couverture végétale et fortement érodé l'humus dans lequel étaient creusés les terriers ; de plus, la présence de goélands, couvant à l'entrée de ces terriers ou même de leurs poussins y cherchant l'ombre, pose des problèmes aux macareux qui doivent parfois effectuer de multiples tentatives pour regagner leur nid ; de même, les chances pour les petits macareux d'échapper au bec des goélands lors de leurs premières sorties semblent bien minces. Il semble donc qu'il faille envisager sur le Youc'h une opération destinée à empêcher l'installation des goélands sur la pente occupée jadis par les macareux même si une telle mesure ne peut que retarder une disparition qui paraît désormais inévitable.

Nous avons à plusieurs reprises mis l'accent sur le caractère symbolique des réserves ouessantines, sur lesquelles aucune menace ne pèse ni ne pèsera vraisemblablement dans l'avenir. Cela ne signifie pas qu'il faille en négliger la gestion ; or, en raison des difficultés d'accès, les colonies d'oiseaux marins de l'île n'ont pas fait l'objet de recensements aussi réguliers et complets que la plupart des autres réserves. L'ouverture prochaine de la Station Ornithologique d'Ouessant, gérée par la S.E.P.N.B., permettra de remédier à ce problème et, en particulier, de suivre avec précision les effets de l'augmentation du goéland marin puis d'envisager d'éventuelles mesures destinées à préserver l'équilibre d'une avifaune marine somme toute variée.